

140. — Classe 135. — Leydet 135. Gerville Reache 85. — Maurice Faure 79. Dulau 77. M. Poincaré est proclamé vice-président. On procède ensuite les résultats pour l'élection des huit secrétaires. Sont élus : MM. Bazin, 270 voix, Doumergue, 265, Laroze, 252, Mongest, 232, Codet, 208, Carnot, 206, Dejean, 178. Il y a ballottage pour le huitième siège pour lequel M. Henri Cochin a obtenu 158 voix, M. Fargon 150, et le citoyen Compagnon 132. Pour les questions les résultats du scrutin donnent MM. Guillemet 375, Bizarelli 235, Royer 180. Les trois anciens questeurs sont donc réélus. La séance est levée à 6 h. 25. Séance jeudi pour l'élection de trois vice-présidents et d'un secrétaire.

### AU SÉNAT

La séance est ouverte à 2 heures 10, sous la présidence de M. Wallon, sénateur inamovible, l'un des doyens d'âge. Le président déclare ouverte la session ordinaire de 1894 et invite les plus jeunes membres du Sénat à prendre place au bureau en qualité de secrétaires. MM. de Lamazelle, Frévet, Dellestabelle, Géroste, Rattier et Savary répondent à cet appel.

**Allocution du président d'âge**  
M. le président prononce l'allocution de circonstance ; il émet le vœu que le Sénat remplisse toujours avec sagesse et fermeté le rôle que la Constitution lui assigne et que les deux Chambres vivent désormais en aussi bonne harmonie que les deux Chambres qui existèrent dans les monarchies de 1815 et 1830.

Il prononce ensuite l'oraison funèbre de M. le comte de Laubespin et Dietz-Monnin. Après avoir retracé la carrière de M. le comte de Laubespin, sénateur de la Nièvre, M. Wallon ajoute :  
Sa grande fortune lui a servi à faire le bien. C'est par des dons de 40, 60 et 100,000 fr. qu'il a concouru à la création des institutions de bienfaisance. (Très bien.)

M. Challemlacour avait caractérisé sa carrière en ces termes : courage, fidélité politique, simplicité dans la vie, munificence dans la charité. Quant à M. Dietz-Monnin, il fut un serviteur dévoué de la République, et c'est pour la bien servir qu'il travailla toujours au développement de l'industrie et du commerce. (Approbation.)

### LA PRODUCTION MINIÈRE

La commission de statistique de l'industrie minière a fait son rapport anormal au ministre des travaux publics. Voici déjà : Pardon, il s'agit du rapport sur l'année 1893 ; nous aurons celui de 1894 en 1897. Donc, en l'an 1894, la production de nos mines de houille a été de 27,417,000 tonnes, représentant une valeur de 307,760,000 fr. et dépassant de 1,766,000 tonnes la production de 1893.

Le prix moyen du charbon, sur le carreau de la mine ressort à 11 fr. 22 c. les mille kilos, soit une baisse de 27 centimes par rapport à 1893. Vous avez bien lu : moins de vingt-trois sous les cent kilos de charbon qu'à Paris ont payé 3 francs ; ce qui fait trente-sept sous donnés pour le transport et le petit profit de messieurs les négociants. Nous verrons tout à l'heure la part faite au salaire.

La France a brûlé, en 1893, 38 millions de tonnes ; donc, déficit de la production sur la consommation : 11 millions de tonnes, presque le tiers. Les ouvriers mineurs ont fourni 1,634,000 journées de travail de plus qu'en 1893 : au total, 38,573,000 journées. Leur salaire total a été de 458,974,000 fr. ; leur salaire moyen de 1 fr. 14 par journée d'œuvre et de 1,31 fr. pour l'année. 1,181 divisés par 365 donnent 3 fr. 24 par jour vœu, c'est-à-dire de salaire réel.

La production par ouvrier est de 204 tonnes pour l'année, 11 tonnes de plus qu'en 1893. Le nombre des houilleurs s'élève à 134,500. Il s'est grossi de 1,803. Maintenant un rapprochement, que les minutieux statisticiens ont négligé : 133,500 ouvriers ont produit 307,760,000 francs, sur lesquels on leur a donné 158,947,000 francs, et on a gardé pour frais généraux et pour dividendes, à quelque centaines d'actionnaires 148,813,000 francs.

Le Journal des Débats, commentant ces chiffres, affirme que les dividendes ont été moindres de 6 0/10 environ, qu'en 1893, et que pourtant le salaire n'a pas été diminué, ce qui a fait honneur aux sociétés concessionnaires, qui ont préféré réduire la part des actionnaires plutôt que celle de la main d'œuvre. Ne pas réduire un salaire quotidien de 3 fr. 24 par famille, quelle munificence !

## DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

### L'AFFAIRE LEBAUDY

Paris, 14 janvier. Contrairement au démenti donné ce matin par le juge d'instruction aux bruits divers qui concernent l'affaire Lebaudy, des personnalités militaires seront peut-être comprises dans cette affaire, ainsi qu'il résulte des renseignements que nous avons pu obtenir. Le seul officier contre lequel l'instruction semble devoir retenir certains griefs est un chef d'escadron en garnison en province.

Il serait prématuré néanmoins d'affirmer jusqu'ici que cet officier se soit fait payer ses bons offices. Quant au général de division de cavalerie, récemment retraité, dont il a été question à maintes reprises, il n'est coupable que de négligence dans son service, c'est-à-dire qu'on le reproche, dans les sphères militaires, de n'avoir pas suffisamment surveillé les tentatives de corruption dont les officiers placés sous ses ordres étaient l'objet.

Paris, 14 Janvier. La marquis de B... à laquelle plusieurs de nos confrères ont fait allusion ce matin, en le mêlant aux affaires Max Lebaudy, est la sœur d'un sportsman très connu et jouit d'une réputation équivoque. Elle n'est nullement compromise d'ailleurs, dans les chantages exercés contre le « petit sucrier », ainsi qu'on l'a affirmé. La seule perquisition opérée chez elle, a été faite hier par les soins de M. Martin, commissaire aux délégations judiciaires, et a trait à l'affaire Soinoury et Dupas.

Paris, 14 janvier. M. Bertillon, directeur anthropométrique, en présence de l'affluence considérable de clients de choix que lui amènent les affaires actuellement en cours d'instruction, vient de faire installer une annexe de son service pour la mensuration des gens du monde (?). C'est une petite salle propre et bien éclairée, dans laquelle les clients bien mis seront séparés de la tourbe ordinaire des malheureux.

### LE CITOYEN AVEZ

Paris, 14 janvier. Aujourd'hui ont eu lieu, à Levallois-Perret, les obsèques du citoyen Avez, député socialiste. Une délégation du bureau de la Chambre avait été désignée pour assister à cette cérémonie. Les délégués étaient M. Poincaré, vice-président, M. Bizarelli, questeur, et M. Laroze, secrétaire.

Ils se sont rendus à la maison mortuaire. M. Poincaré a été prié de prendre un des cordons du poêle. Mais un draperie rouge ayant été placée sur le cercueil et les cordons étant également rouges, M. Poincaré a refusé, déclarant qu'il ne voulait ni s'associer personnellement, ni associer la représentation de la Chambre à une manifestation de ce genre. La délégation s'est séparée du cortège à l'entrée du cimetière.

Après les discours, les assistants ont défilé devant la tombe ouverte et ont jeté sur le cercueil quelques immortels rouges qu'ils portaient à la boutonnière. M. Lépine, préfet de police, a assisté à la cérémonie.

### GRÈVES EN ANGLETERRE

Londres, 14 janvier. Un conflit s'est élevé entre les patrons et les ouvriers maçons de Londres. Les membres du comité exécutif de l'Association des entrepreneurs du bâtiment ont tenu hier une réunion pour étudier la situation. Glasgow, 14 janvier. On espère que la grève des chantiers de constructions maritimes se terminera cette semaine. Les propositions des ouvriers dans les négociations actuellement en cours se rapprochent beaucoup de celles des patrons.

### SUICIDE D'UN BANQUIER

Paris, 14 janvier. Afin de pouvoir en déterminer les causes exactes, une enquête a été ouverte sur le suicide de M. Jacques Meyer. M. Espinas est chargé de cette instruction.

### INCENDIE D'UNE MINE

Ostreaux (Moravie), 14 juillet. Le feu vient de se déclarer dans une mine. Six ouvriers ont été tués et douze blessés.

### LA LISTE DES 104

Paris, 14 janvier. Il paraît certain que six personnes sont incriminées dans le procès et sont déférées à la cour d'assises. Ce sont : M. Charles Lalou, directeur de la France ;

M. B. Aubey, ancien directeur de l'Agence libre, rédacteur du journal ; M. de Colleville, ancien sous-préfet, ancien rédacteur du journal ; M. Emile Housstot, employé à l'administration du journal, ancien gérant ; M. Bonnetier, fermier actuel du journal ; M. Loubard, ancien fermier du journal.

### UN VOL DANS UNE GARE

Paris, 14 janvier. Hier matin une boîte du ministère des finances contenant la somme de 8350 fr. en billets de banque, or, argent et monnaie de billon, a été volée en gare de Montargis, dans le fourgon 730. La boîte vide a été retrouvée dans la forêt à quelques centaines de mètres de la gare.

### NOS BRAVES PANDORES

Paris, 14 janvier. M. Cavaignac a été assez surpris d'apprendre que sous son administration on s'occupait de futilités tendant à changer la forme du chapeau des gendarmes. Nos braves pandores auraient été invités à faire usage d'un chapeau analogue à celui des carabineros espagnols. Les commandants des légions départementales n'ont naturellement pas été consultés sur cette innovation, représentée par les fournisseurs d'uniformes comme devant rapprocher le chapeau des gendarmes de celui des ényères de Saagun.

Tout naturellement, le ministre de la guerre va inviter le service de la gendarmerie à lui fournir des explications sur des changements de tenue inutiles et dispendieux.

### LA QUESTION D'EGYPTE

Le Caire, 14 janvier. Les dépêches d'Europe relevant les commentaires de la presse russo-allemande, favorables à une action éventuelle de la France, appuyée par d'autres puissances, concernant l'évacuation de l'Égypte, produisent une grande émotion.

Londres, 14 janvier. Le Daily-Post de Birmingham publie un article dans lequel il déclare qu'une entente complète avec la France, pour le règlement des questions d'Égypte et du Mékong, serait vue avec une grande satisfaction à Londres. Il ajoute que le discours de M. Bourgeois est un excellent présage pour ce rapprochement qui, s'il comprenait la Russie, garantirait la paix du monde.

### A PROPOS DU « BRENNUS »

Paris, 14 janvier. La période d'essais infructueux du cuirassé Brennus, qui coûte 28 millions, est absolument sans précédent dans les annales de la marine.

La huitième expérience à grande vitesse a fourni pour la huitième fois la preuve qu'il existe un défaut de montage dans les machines de ce vaisseau. Or, ce qu'on ne veut pas avouer, c'est que les appareils ont été construits à l'usine d'Indret, qui appartient à l'Etat, et dont le personnel est, depuis vingt ans, recruté sans discernement parmi de jeunes ingénieurs, à l'exclusion des modestes officiers mécaniciens beaucoup plus compétents en cette matière.

### EN ALLEMAGNE

Berlin, 14 janvier. La Deutsche Warte annonce que les socialistes de Berlin veulent profiter du 18 janvier pour faire une grande démonstration.

Dans toutes les circonscriptions électorales on organise des assemblées populaires, dans lesquelles on mettrait en lumière l'affaire Hammerstein et les partis bourgeois. Tous les députés socialistes et d'autres orateurs du parti prendraient la parole. Le Vorwaerts annonce que les députés Auer, Hebel, Liebknecht et Singer ont résolu de proposer au Reichstag la suspension des poursuites intentées à MM. Auer et consorts.

### SINISTRE MARITIME

Marseille, 14 janvier. Le vapeur grec « Adriano Michalinos » s'est perdu dans le nord du 14 janvier, dans les parages du golfe de Naples. Onze hommes de l'équipage ont péri.

### UNE TOUR ENLEVÉE

Toulon, 14 janvier. La tour Chiapino, située à la pointe de la Chiappa, à l'entrée du golfe de Porto-Vecchio, a été emportée cette nuit par un gros temps du Nord.

### LES ESPAGNOLS A CUBA

New-York, 14 janvier. On télégraphie de la Havane que les insurgés cubains ont incendié Vegas et San Francisco de Paula en vue de la Havane. Les communications télégraphiques terrestres entre la Havane et Baltao sont coupées ; il en résulte qu'il n'y a plus de communications avec les Antilles.

Madrid, 14 janvier. D'après les dépêches de la Havane, les insurgés ont attaqué la ville de Manzanillo d'où ils ont été repoussés. Ils ont incendié quelques maisons des environs. Le maréchal Martinez Campos a organisé une réunion dans le but de venir en aide aux nombreuses familles réfugiées dans les grandes villes. Maximo Gomez a arrêté un train à 30 kilomètres de la Havane ; il en fait descendre les voyageurs et a brûlé les wagons. On a arrêté à la Havane le rédacteur du New-York Journal, qui faisait le commerce des armes avec les insurgés.

### LA MUNICIPALITÉ DE LENS

Paris, 14 janvier. Le Temps publie l'entre-filet que voici : Par suite de la division qui règne entre les conseillers municipaux de cette ville, aucune réunion de l'assemblée communale ne peut avoir lieu qu'après trois convocations. Ce qui revient à dire que les affaires de cette ville sont gérées par la minorité des conseillers municipaux en exercice. Depuis environ cinq mois, aucune réunion n'a été tenue. Par suite de cet état de choses, on n'a pu établir le budget de l'année 1894, ni celui additionnel de 1893. De toutes parts se produisent des réclamations dont l'autorité supérieure commence à se préoccuper.

### GRAVE ACCIDENT

Angers, 13 janvier. Un accident est survenu aux ardoisiers de la Forêt, près de Châteauneuf. Quatre ouvriers étaient occupés à creuser des trous de mines dans la voûte quand un bloc de schiste, du poids de 400 kilogrammes environ, se détacha de la voûte en tombant sur le pont où se trouvaient les ouvriers. La passerelle coupée en deux, entraîna dans le vide, les nommés Rousseau, et La Bourcault. Ce dernier ouvrier, qui avait reçu le bloc sur la tête, fut tué sur le coup. Rousseau pris en côté, respirait encore ; mais il expira deux heures après.

### L'EXTRADITION D'UN AVOCAT

Berlin, 14 janvier. Selon les journaux de Leipzig, le gouvernement allemand réclamerait l'extradition de l'avocat Friedmann, dont il aurait établi le séjour à Paris. Le célèbre avocat Friedmann, de Berlin, nous la fait à ce qu'on nous en laisse un passif de plus d'un million et est poursuivi par le parquet de Berlin. Il est probable que Friedmann se trouve à Paris, car il connaît les traités d'extradition mieux que personne et a sans doute bien choisi son asile.

### DEUX AVENTURIERS

Rouen, 14 janvier. La police a arrêté, hier, le père et le fils, Adrien et Joseph Vais, sous la déclaration ministérielle, le gouvernement déposant à la Chambre, il y a environ deux mois, un projet de loi créant de nouveaux cas d'incompatibilité pour les sénateurs et députés. Suivant la formule même du garde des sceaux, le projet ministériel a pour principal but de séparer le plus possible la politique de la finance. La Commission de la Chambre, qui étudie le nouveau texte législatif, fit rapidement son travail et introduisit des modifications assez importantes, M. Maurice Faure, chargé du rapport, envoya aux ministres intéressés ce texte modifié, autographié tout exprès, en les priant de fixer le plus rapidement possible la commission sur les intentions définitives du gouvernement.

### La Loi des incompatibilités

Paris, 14 janvier. On se souvient sans doute que, conformément à la promesse qu'il fit, dans sa déclaration ministérielle, le gouvernement déposait à la Chambre, il y a environ deux mois, un projet de loi créant de nouveaux cas d'incompatibilité pour les sénateurs et députés. Suivant la formule même du garde des sceaux, le projet ministériel a pour principal but de séparer le plus possible la politique de la finance. La Commission de la Chambre, qui étudie le nouveau texte législatif, fit rapidement son travail et introduisit des modifications assez importantes, M. Maurice Faure, chargé du rapport, envoya aux ministres intéressés ce texte modifié, autographié tout exprès, en les priant de fixer le plus rapidement possible la commission sur les intentions définitives du gouvernement.

## DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

(De nos correspondants particuliers)

### LA GREVE DU TISSAGE MASSON

Roubaix, 14 janvier. Rien n'est changé dans la situation. Les grévistes ont envoyé deux délégations, une dans la matinée, une autre dans l'après-midi. Elles ont été reçues par le directeur qui, comme la veille, a déclaré ne pas vouloir donner satisfaction aux grévistes. Le matin, la délégation était allée à la maison d'habitation de M. Masson, mais le patron ne veut pas s'entretenir lui-même avec les ouvriers. On ne comprend pas cette décision. C'est au local « La Paix » que les grévistes se sont réunis. Ils ont dans l'après-midi, voté la continuation de la grève, au bulletin secret, par 41 voix contre 7.

A midi, manifestation a été faite par les grévistes. Ils sont allés à la porte de l'usine et ont fait une sérénade à celui pour lequel ils font grève. Cet individu a été hné sur tout le parcours de l'usine jusqu'à son domicile, rue St-Amand. Il paraît que la police aurait ouvert une enquête sur ces faits ; on accuserait les grévistes de l'avoir frappé. Nous reviendrons sur cette affaire.

### TENTATIVE D'ASSASSINAT

Saint-Omer, 14 janvier. Un sieur Errard, fermier à Quercamps, revenait de St-Omer où il avait été vendre des cochons. Cet homme, célibataire, n'ayant personne qui pût l'attendre au logis et le gronder de son retard, s'était un peu amusé en route avec un cousin, le nommé Bequelquin qui, finalement, le décida à se détourner de sa route. Les deux hommes se sont arrêtés au hameau de Noirearme, à l'estaminet Ruffin. Puis, de là, ils sont allés à l'estaminet de la Grâce où Bequelquin laissa Errard. Que s'est-il passé ensuite ?

Toujours est-il que, fort avant dans la nuit, l'équipage de M. Errard s'arrêta devant la ferme de ce dernier. Et là, le mystère, étonné de ne pas voir son maître descendre de la voiture, sortit de l'habitation, et le trouva couvert du sang, renversé sur la banquette. Errard avait reçu à la tête sept coups de couteau. Fort heureusement ces blessures, quoique graves, ne mettent pas ses jours en danger. On recherche l'auteur de cette criminelle tentative et ses complices.

### SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Caudry, 14 janvier. Cet après-midi vers 2 h. 1/2, la rue de Saint-Quentin était mise en émoi par la nouvelle d'un suicide accompli dans des circonstances dramatiques. Une jeune fille travaillant chez M. L... célibataire et gros fabricant de tulles de la dite rue mettait fin à ses jours en se logeant une balle de revolver que son patron avait laissée dans son appartement privé. Rappellons qu'il y a encore dix-huit mois s'est suicidée en se précipitant devant un train de voyageurs.

Nous ne nous ferons pas ici l'écho des bruits de toute sorte qui courent au sujet de ce suicide. Nous attendrons pour en reparler longuement s'il y a lieu que l'enquête à laquelle se livre la police, soit terminée.

### GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY

Croix, 14 janvier. Hier lundi, vers cinq heures et demie du soir, un grave accident s'est produit en face de l'estaminet « Au Dernier Sou », rue de Roubaix, à Croix, sur le prolongement de la rue de Lille, à cent mètres au-dessus de l'octroi de Roubaix, dans les circonstances suivantes : La machine n° 5 conduite par le mécanicien Jean Grosman, arrivait de la « Croix Blanche » à toute vapeur remorquant plusieurs voitures de tramways. Quand en sens inverse, arrivait le camion de MM. Cauchetux frères marchands charbons à Fiers avait été attelé à un cheval noir appartenant à M. Pierre Wuyfeld, camionneur à Croix.

Ce camion, était conduit par le nommé Joseph Helebeck, âgé de 21 ans, vouturier, lequel pour éviter une voiture qui venait dans le même sens que le tramway, voulut prendre la gauche de la route mais il n'en eut pas le temps. Malgré les efforts du charrolier et du mécanicien, la machine tamponna violemment le camion.

Les timons de celui-ci firent pression sur le tablier de la machine qui érasa les jambes du mécanicien qu'on dut dégager en faisant des pesées sur la toile avec de fortes pinces. D'autre part, le cheval avait le sabot enlevé par la chaise-pierre de la machine et le tombereau était projeté de côté. Malgré la vive douleur que lui occasion-

na cette terrible compression, Jean Grosman put quand même renverser sa voiture et le car arrêta juste en face de l'octroi de Roubaix. Transporté immédiatement à l'estaminet « A la ville de Bradford », situé juste en face, Jean Grosman y reçut les soins de M. le docteur De Chabert qui procéda à un premier pansement. Le docteur déclare que la jambe gauche est froissée jusqu'à former avec épanchement à droite et à gauche du genou. Jean Grosman a manifesté le désir d'être transporté chez lui, malgré les exhortations du docteur qui voulait le faire admettre d'urgence à l'hôpital de Roubaix. On le transporta donc sur une banquette de première classe avec oreillers et couvertures, mis avec empressement à la disposition du blessé par les tenanciers de l'estaminet « A la ville de Bradford », les époux Zéphirin Her qui, en cette circonstance, se sont montrés dignes de tous les éloges.

M. le commissaire de police Séguin, arrivé au premier moment, procéda aux constatations d'usage. Notre collaborateur, qui a pu faire le trajet de l'octroi à la « Croix-Blanche », à côté du blessé, a remarqué qu'il paraissait souffrir horriblement. Jean Grosman est âgé de 55 ans, il demeure à Mons-en-Barœuil et est depuis un certain nombre d'années au service de la compagnie où il est très estimé de tous ses collègues. On ne sait ce qu'il en résultera pour le mécanicien, que le docteur a déclaré violemment contusionné à la jambe gauche seulement. Peut-être bien qu'une opération chirurgicale sera nécessaire, le blessé ayant eu une plaie grave à la cheville du pied de la même jambe l'année dernière. Quant au cheval qui avait inondé la chaussée d'une large mare de sang, il a été récondamné par la bride et sera inévitablement destiné à l'abattoir.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'état du blessé et des responsabilités encourues. Inutile de dire qu'un nombreux rassemblement s'est produit sur le théâtre de l'accident, ce rassemblement qui n'a pas duré moins d'une heure, s'est dispersé avec le départ du mécanicien Jean Grosman.

### LES GRÈVES D'HALLUIN

Halluin, 14 janvier. Une entrevue a eu lieu hier matin chez M. Defretin ; elle n'a donné aucun résultat. M. Defretin persiste à se réclamer du tarif dont il signale de ses ouvriers et que ne veulent pas accepter les autres tisseurs de sa fabrique qui sont au nombre de plus de trois cents. A l'issue de cette entrevue les délégués se sont rendus aux Baraqués où une réunion a été tenue. L'union des ouvriers ont décidé de ne pas reprendre le travail avant d'obtenir satisfaction. On a entendu hier à Halluin que plus de quarante ouvriers de la maison Defretin avaient repris le travail. Renseignements pris, nous pouvons dire que cette nouvelle est absolument fautive. Quatre ouvriers seulement parmi ceux qui avaient cessé le travail ont accepté les conditions que M. Defretin a proposées et qui leur sont favorables. Il convient de dire que dès le début de la grève ces hommes n'avaient pas fait cause commune avec les grévistes et n'avaient jamais assistés aux réunions qui tiennent tous les jours les ouvriers de la fabrique Defretin. A l'établissement Gratry, rien n'est changé. Les délégués s'étaient rendus à la fabrique, hier matin, et n'ont pas pu être reçus par leur patron, qui voyage toujours.

Le directeur, qui remplace maintenant M. Osceur, a dit aux délégués qu'ils ne devaient plus se déranger inutilement. M. Gratry n'étant plus disposé à les recevoir. Il paraît que M. Gratry revenu de son fameux voyage de Nice se trouve maintenant en villégiature chez son frère, capitaine dans l'armée belge. L'ancien ami du commissaire Schwartz ne paraît pas mal de songer un peu à la misère qu'il fait endurer aux malheureux ouvriers français d'Halluin. La conduite du courtraisain révèle la conscience de tous les honnêtes gens et l'on redoute avec quelque raison l'époque à laquelle M. Gratry ne trouvant plus d'ouvriers employeurs des femmes et des enfants et en payant des salaires de 6 et 7 francs par semaine mettre en pratique ce qui semble devoir si bien lui réussir à son établissement de Werwicq.

Il est permis de se demander enfin si les pouvoirs publics n'auraient pas cent fois raison d'intervenir dans ce conflit où l'existence d'un millier de familles est compromise par l'arbitraire d'un seul homme qui décidément se croit tout permis à l'égard de ses malheureux ouvriers. Les grévistes nous ont prié de faire insérer dans le Reveil du Nord les sommes suivantes qui leur sont parvenues : Envoi de Comines (France), 61 fr. 75. Envoi de la fabrique Houllier, Lille, 41 fr. 35 et 40 fr. 05.

FEUILLETON N° 4

## LE ROMAN

DE

# JULIENNE

PAR

Max. ROCHAMBEAU

— Non, dit un des guides aux assistants qui tremblaient. Je viens de sentir remuer la corde d'appel ; il a dû mettre le pied sur quelque rocher en sautoir... Attendez. Gilbert était arrivé en effet à un endroit où les rochers formaient une sorte de corniche, un rebord assez large pour qu'un homme puisse s'y tenir de bout et marcher. Il mit le pied en cet endroit se retenant à des racines vivaces qui serpentaient comme de grosses veines le long des parois ; il y fixa la lanterne l'esprit plus calme, il s'orienta. En suivant ce rebord jusqu'en face de la pente où se précipitaient les eaux, il arrivait au dessous de l'endroit où elle était tombée. Mais le rebord était irrégulier ; ici il se retirait à l'écart, là il s'élevait. Une voie de temps en temps s'élevait des profondeurs à sa gauche. — Trouvez-vous ? disait le guide-chef. — Non et vous ? — Non. L'échafaudage de ces mots d'une façon assourdissante et plus Gilbert s'éloignait de la lanterne plus sa route suspendue aux flancs de l'abîme devenait difficile. Il entendit soudain une plainte à sa droite, où les lueurs de la lanterne ne se projetaient pas. Tout frémissant d'espoir, il se dirigea en tâtonnant de ce côté ; il se baissa sa main rencontre des vêtements. C'est elle ! se pencha et dans ce mouvement, il échappa à l'appareil de sauvetage qui l'enserrait. Gilbert veut se reprendre vainement ; il avait saisi Milo Vallat et tous deux roulaient dans le vide. Ace moment M. Antoine Laroche que Gilbert Larcher attendait, arrivait à Thoune. Il descendait à l'hôtel d'Angleterre et il avait à peine demandé où se trouvait Gilbert que la nouvelle de la catastrophe, qui se répandait lui parvint. On savait que les excursionnistes

qui en avaient été les victimes étaient descendus à l'hôtel et de toute part on y accourait dans l'espoir d'y trouver des renseignements. Mme Guesnet, la dame de compagnie de Julienne était venue chercher des secours jusqu'au centre de la ville et elle courait partout. M. Laroche se précipita très ému du côté de la montagne avec le médecin suivis de porteurs munis de brancards. Ils n'eurent point à gravir le Stokhorn jusqu'au point où l'accident s'était produit, jusqu'à l'ouverture de la fontaine où les deux jeunes gens avaient disparus, le docteur, et ceux qui l'accompagnaient furent arrêtés au Plateau-Vert par un groupe de touristes et d'habitants au milieu desquels Vallat poussait des cris désespérés. On avait toutes les peines à éloigner le malheureux. Le docteur s'avança, pénétra dans le groupe qu'il écarta d'une main un peu brusque. M. Laroche inquiet la suivit et ils demeurèrent devant Gilbert et Milo Vallat étendus côte à côte sur la verdure qui tapissait le plateau. M. Antoine Laroche se précipita vers André. Son émotion était la plus vive qu'il eût jamais ressentie, son enfant, celui qu'il aimait plus qu'à lui-même était devant lui, mort peut-être. Le vieillard se pencha pour le ramener. Le médecin Pécaris, lui, avec ses malades et ses moribonds, il vivait

pour ainsi dire dans l'atmosphère de la mort, cependant devant la douleur de M. Laroche et celle de Vallat, l'insensibilité professionnelle céda un moment chez lui à l'émotion. A première vue, Gilbert semblait être dans un état désespéré. Les vêtements par les blessures qui pouvaient être profondes et douloureuses ; et l'abandon du corps, les yeux clos et la pâleur sous les zébrures atroces des rochers aigus, tout le condamnaient. Cependant le médecin constata qu'il respirait encore : les paupières s'ouvrirent. Gilbert dont on baignait doucement le visage poussa une légère plainte. Le docteur passa à Milo Vallat. Des femmes lui écartaient les cheveux, lui faisaient respirer des sels ; On avait rafraîchi ses tempes avec l'eau qui ruisselait sur le plateau vert. Elle revint à elle presque en même temps que Gilbert Larcher. Gilbert seul, cependant, fut immédiatement transportable. M. Antoine Laroche après l'avoir embrassé en pleurant le fit conduire à l'hôtel d'Angleterre. On dressa à la hâte sur le plateau vert une petite tente sous laquelle Milo Vallat devait être soigné jusqu'à ce que l'on pût la transporter également à Thoune. Dès que Gilbert Larcher eut repris complète connaissance et possession de lui-même, il demanda des nouvelles de Julienne.

Reconnaissant à son chevet son grand père Antoine, il le conjura de ne point lui laisser ignorer l'état de Milo Vallat et quand il apprit qu'elle serait également sauvée il eut un soupir de soulagement. Aucune lésion inguérissable, aucun trouble essentiel ne compromettaient chez Gilbert la vie elle-même, ainsi que le constata le docteur, mais la commotion avait été telle, un ébranlement si considérable avait été causé à tout l'être qu'il faudrait pour remettre le blessé, bien des ménagements et du temps. Aucun soin n'était épargné, grâce à M. Laroche ; mais ce qui semblait remettre André en force et lui restituer sa vigueur, mieux que tous les baumes et toutes les visites du médecin, c'étaient les bonnes nouvelles que le grand père Antoine pouvait lui donner de Milo Vallat. Elle aussi se fortifiait, devenait mieux. Quand M. Laroche montait au Plateau-Vert, d'un pas allègre, malgré ses soixante-huit ans, pour prendre lui-même des nouvelles de Julienne, il ne rencontrait jamais le père Vallat. Celui-ci, au lieu de se trouver auprès d'elle pour donner de sa bouche même des détails sur l'état de sa fille, laissait Mme Guesnet recevoir la visite qu'il se faisait ensuite raconter par elle avec inquiétude. C'était ce par négligence de cœur, ou manque de savoir vivre que M. Vallat agissait ainsi ? Son désespoir avait

fait peine, dans le premier moment quand il croyait Julienne perdue. Maintenant il semblait craindre autre chose, et la joie qu'il avait ressentie en apprenant que sa fille était hors de danger semblait parfois empoisonnée par de nouvelles appréhensions. Il fuyait tout le monde, les visiteurs l'importunaient, et l'on comprend que les personnes qui s'informaient de Julienne étaient en nombre ; on faisait des ascensions tous les jours et fort souvent en venant de Thoune ; on passait de ce côté pour voir la victime — l'héroïne plutôt — et le lieu de l'accident et comment il avait pu se produire, et comment il aurait fallu s'y prendre pour l'éviter. Dès que M. Vallat voyait quelqu'un se montrer dans les sentiers qui mènent au Plateau-Vert, il se retirait. La caravane passée, le visiteur parti il se remettait au chevet de sa fille et l'entourait de soins avec une sollicitude paternelle. Il jouissait de la solitude qui l'entourait sur ce plateau environné de rochers. Il fumait sa pipe à la porte de la tente où était soignée Julienne et il avait toujours l'oreille tendue au rythme de la respiration de sa fille. Dès qu'il voyait poindre un chapeau, un baret, un bâton, il se renfrognait et il se réfugiait dans la petite cabane qu'il s'était construite à côté de la tente.

(A suivre).